

# Conseil de développement

du

Pays de Châlons-en-Champagne

« Un outil de participation citoyenne »



## COMMISSION 2

**REUNION DU 29 MARS 2012**

**COMPTE-RENDU**

La deuxième commission du Conseil de développement du Pays de Châlons-en-Champagne s'est réunie le jeudi 29 mars 2012 pour faire un point sur les recherches et les objectifs fixés lors de la précédente réunion. Il a également été question de revenir sur la méthodologie de travail. Cette réunion s'est déroulée à l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Guy BERNARD ; Xavier DE LA FOURNIÈRE ; Pierre HUET ; Jackie LUSSE ; Jean-Noël OUDIN ; Martine RAGETLY ; Jean-Paul THILLY ; Claude MACHET ; Jean-Marc CHONÉ ; Grégory JAZERON

### **ETAIENT EXCUSES :**

Florence CHEVANNE-LENGLET ; Yvan FAVAUDON ; Thierry GAINETTE ; Benoît JACQUINET ; Patrick MOUGEL ; Bruno ROULOT

### **ETAIENT ABSENTS :**

Alain BIAUX ; Yvon LEFEVRE ; Bouziane OUAHBA ; Brigitte PROVOOST ; Nicole SONGY

**Présents : 10**

**Excusés : 6**

**Absents : 5**

## Ouverture

En l'absence de M. Bruno ROULOT, président de la commission, la réunion s'est déroulée sous la direction de M. Jean-Marc CHONÉ, directeur d'étude au sein de l'agence d'urbanisme de Châlons-en-Champagne. La saisine et la méthodologie ont été rappelées :

- La saisine : Comment faire connaître tant vis-à-vis de l'extérieur que des habitants, les atouts du patrimoine et notamment du petit patrimoine local ?
  - La méthodologie : elle prévoit deux étapes : une phase de diagnostic et une phase destinée à l'élaboration d'un plan d'actions. Actuellement, la commission travaille à l'établissement du diagnostic et a pour objectif de recenser de la manière la plus exhaustive possible, l'ensemble du petit patrimoine du Pays de Châlons. Mais auparavant, il conviendra d'identifier et de répertorier les personnes ressources susceptibles de contribuer à cet inventaire (historien, ancien du village, élus...).
- Par ailleurs, il sera nécessaire, lors du recensement des éléments de patrimoine, d'écartier les grands monuments et les éléments classés ou inscrits afin de se focaliser uniquement sur les petits éléments tels que définis dans la méthodologie.

L'inventaire du petit patrimoine a pour principal objectif de proposer des actions de valorisation concrètes comme la mise en place d'animations pour les jeunes, la création de circuits touristiques ou encore l'utilisation de flash-code informatifs à destination des visiteurs

## Principales interrogations

Le rappel de la thématique de saisine et de la méthodologie a permis de faire ressortir un certain nombre d'interrogations quant à la problématique générale :

- Comment transmettre le savoir et les connaissances avant qu'elles ne disparaissent ?
- Comment faire prendre conscience aux habitants de la richesse de leur patrimoine ?
- Comment peut-on communiquer, valoriser et faire connaître notre patrimoine de Pays tout en le protégeant contre les vols ou les dégradations ?
- Comment convaincre les différents acteurs de participer aux travaux de la commission ?

## Etat d'avancement des recherches et difficultés rencontrées

Il est ressorti que les membres n'ont eu que peu de retours vis-à-vis de la sensibilisation qui a été faite auprès des élus lors des deux derniers mois. Cette démarche avait pour but de présenter le travail du conseil de développement sur la thématique du petit patrimoine et d'inciter les élus à proposer des personnes ressources. Par conséquent, pour optimiser les chances d'obtenir des informations, plusieurs solutions ont été proposées :

- Expliquer la démarche auprès des élus de la communauté de communes des Sources de la Vesle (par l'intermédiaire de M. LUSSE)
- Re-sensibiliser les élus du Pays lors du comité syndical du 10 avril
- Transmettre un courrier explicatif aux maires de chaque commune du Pays
- Contacter les historiens et les associations locales
- Contacter les collectionneurs (cartes postales anciennes...)
- Utiliser des exemples de projets existants pour encourager les acteurs du territoire à participer à la démarche de la commission

Les premières recherches ont cependant permis d'identifier plusieurs personnes ressources comme M. MACHET, habitant de la commune de Bouy. La date limite pour le retour des informations concernant les personnes ressources a été fixée pour la fin du mois de mai.

Par ailleurs, dans la continuité de ce recensement, il est proposé d'établir un document regroupant toutes les sources et données historiques des communes du Pays afin d'enrichir les recherches liées au petit patrimoine.

## Premières pistes de réflexion

Après avoir débattu des méthodes de répertorisation des personnes ressources, plusieurs pistes ont été évoquées en vue de l'élaboration du plan d'actions.

- Organiser des visites de village pour les habitants et les visiteurs (exemple de Mr MACHET qui propose des visites de Bouy au travers de son histoire)
- Organiser des cartoparties (exemple de la communauté de communes de la Région de Suippes) pour créer de l'animation et surtout sensibiliser les habitants à leur patrimoine
- Organiser des concours photos et des chasses au trésor (exemple de la commune de Suippes sur le thème de la première guerre mondiale)
- Développer le thème de l'aviation, peu présent sur le territoire mais dont l'histoire est très importante pour le Pays
- Mettre en avant la thématique du patrimoine lié à l'eau et notamment les moulins
- Reconstitution de scènes de la vie passée (salles de classe, tranchées...)
- Recenser le folklore local

Il est malgré tout précisé que l'objectif reste pour le moment de répertorier les personnes ressources au sein de chaque commune du Pays. Les idées et autres pistes de réflexion seront débattues lors de la seconde phase de la saisine, à savoir : l'élaboration du plan d'actions.

## Objectifs

Pour la prochaine séance, la commission s'est fixé comme objectifs de :

1. Recontacter les élus
2. Sensibiliser les personnes issues des milieux associatifs liés à l'histoire et au patrimoine
3. Utiliser les outils méthodologiques afin de répertorier les personnes ressources (grilles)

Il est attendu, lors de **la prochaine réunion du 26 avril (17h30)**, que chacun puisse faire part de ses recherches. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'attendre la prochaine réunion pour faire remonter les informations. Ceux qui le souhaitent peuvent transmettre leurs recherches au fur et à mesure à l'animateur du conseil de développement : [g.jazeron@audc51.org](mailto:g.jazeron@audc51.org) ou par téléphone au 03.26.64.78.58